POURQUOI PROPOSER L'HYPNOSE AUX PATIENTS ATTEINTS DE DOULEUR CHRONIQUE ?

Dr Anne Coutaux médecin rhumatologue algologue et Elisabeth Barbier infirmière hypnopraticienne

La douleur chronique?

C'est une douleur qui dure au-delà de 3 à 6 mois et qui altère de manière significative la qualité de vie du patient (sommeil, humeur, travail, mobilité, vie affective et familiale).



Objectif de l'hypnose?

Permettre au patient en lien avec d'autres thérapeutiques de reprendre du contrôle sur la douleur et sur sa qualité de vie;

Des études ont montré les bénéfices de l'hypnose pour :

- Diminuer l'intensité de la douleur
- Améliorer la qualité de vie du patient
- Favoriser un sommeil de meilleure qualité
- ► Améliorer l'humeur.

Pour qui?

Pour les patients suivis à la consultation douleur chronique de l'Hôpital Paris Saint-Joseph sur prescription de leur médecin référent de la douleur.

Par qui?

Par une infirmière formée à l'hypnose médicale.

Comment?

En consultation individuelle ou en atelier de groupe sur 6 séances permettant un apprentissage de l'autohypnose.